

Boîte à outils pour la surveillance épidémiologique lors de sinistres majeurs pour le volet psychosocial

CONTEXTE

Lors de sinistres majeurs, les systèmes de surveillance déjà existants ne sont parfois pas adaptés au contexte particulier de la catastrophe, notamment pour la documentation des impacts psychosociaux.

Il existe déjà des outils et des pratiques pour assurer la surveillance de certains problèmes de santé et de ses déterminants lors des phases d'urgence et de celles suivant immédiatement la catastrophe. Toutefois, à notre connaissance, il n'en existe que peu pour aider les acteurs de santé publique à mettre en place un système de surveillance des effets à long terme après un sinistre majeur.

Le but de ce projet est donc de développer des outils de surveillance pour documenter certains effets à long terme lors de sinistres majeurs.

Ce projet s'inscrit dans la priorité 26 visant à prévenir et à limiter les maladies, les blessures, la mortalité et les impacts psychosociaux dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC).

OBJECTIF

- Offrir aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux des outils validés de surveillance post-sinistre en lien avec la santé mentale.

DÉMARCHE

- D'abord, les outils existants seront recensés, en procédant à une validation à savoir si des outils ont déjà été développés et utilisés au niveau régional (p. ex. dans les CISSS et les CIUSSS) et à un examen des outils développés par d'autres organisations internationales (p. ex. OMS et CDC) en documentant leur validité critériée.
- Par la suite, les outils répertoriés pourront être adaptés aux spécificités des catastrophes majeures ou aux caractéristiques du Québec, lorsque pertinent, et ils seront testés, le cas échéant.
- Enfin, ces outils seront rendus disponibles aux intervenants du réseau de la santé. Une formation sera mise sur pied, au besoin.

Organisme responsable

Institut national de santé publique
du Québec (INSPQ)

Responsable du projet

Magalie Canuel
Conseillère scientifique
Direction de la santé
environnementale et de la
toxicologie
Institut national de santé publique
du Québec
945, avenue Wolfe, 4^e étage
Québec (Québec) G1V 5B3
Tél. : 418 650-5115, poste 5224
Courriel :
magalie.canuel@inspq.gc.ca

Autres partenaires

- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)

Début et fin du projet

Mars 2015 à mars 2017



RETOMBÉES ESCOMPTÉES

Ce projet permettra d'engendrer les retombées suivantes :

- Effectuer la surveillance de manière uniformisée entre les différents intervenants et assurer une meilleure comparabilité spatiale et temporelle grâce au développement d'indicateurs.
- Faciliter et améliorer le suivi des impacts sanitaires à la suite d'un sinistre majeur.
- Maintenir la bonne collaboration entre les partenaires clés pour effectuer la surveillance, ou l'améliorer.

RÉSULTATS

La boîte à outils contient présentement différentes sections qui présentent en premier les systèmes de surveillance et les enquêtes populationnelles de grande envergure au Québec et qui peuvent être utiles pour effectuer la surveillance post-sinistre. Ensuite, des guides et rapports ont été intégrés à la boîte à outils lorsque pertinents.

La dernière section de cette première version de la boîte à outils présente des études réalisées après un sinistre. Pour être sélectionnée, l'étude devait avoir été réalisée en français et à partir de l'an 2000. Seules les études dont le questionnaire était disponible ou qui comportaient de l'information sur les outils utilisés ont été incluses. L'information de chaque étude est présentée sous forme de fiche et contient notamment le moment de l'enquête par rapport à l'événement, la population visée, le contenu de l'enquête et les outils standardisés utilisés pour les questions en lien avec la santé mentale.

La recension de ces études a permis d'observer que peu d'études utilisent les mêmes outils standardisés. Cette situation s'explique par la grande quantité d'outils standardisés disponible aux chercheurs pour mesurer des troubles de santé mentale. De plus, la sélection du bon outil est un processus complexe, surtout pour des personnes qui ne sont pas expertes en surveillance et dans les troubles de santé mentale. Cette disparité dans la sélection d'outils standardisés rend difficilement comparables les résultats entre les études.

Ainsi, il a été décidé de bonifier la boîte à outils en y intégrant des recommandations d'outils standardisés à utiliser plutôt que de seulement donner accès à ces outils, comme le fait présentement la première version de la boîte à outils. Un comité d'experts en santé mentale dans le domaine de la surveillance a donc été mis sur pied. Il doit recommander un nombre restreint d'outils selon une liste de critères de sélection, notamment qu'ils soient libres de droits et validés en français, qu'ils présentent un petit nombre d'items et qu'ils soient facilement interprétables. Le processus devrait être terminé à l'automne 2017 et une deuxième version de la boîte à outils intégrera les recommandations des experts. C'est une fois les recommandations ajoutées à la boîte à outils qu'elle sera diffusée dans le réseau de la santé et des services sociaux.

RÉFÉRENCES

À venir.